

## ▪ **Passé vaccinal :**

### **« Le franchissement de certains seuils par le pouvoir politique doit nous alerter. »**

Frédéric Rognon Professeur de philosophie à la Faculté de Théologie Protestante  
à l'Université de Strasbourg.

**TRIBUNE. L'impératif sanitaire justifie-t-il toujours plus d'intrusions de l'État dans nos vies privées ? Alors que le passe sanitaire devient un passe vaccinal, le professeur de philosophie Frédéric Rognon s'interroge sur les risques de dérive autoritaire causés par la banalisation d'outils techniques trop invasifs.**

Pour Frédéric Rognon, l'actuelle crise sanitaire a révélé une tendance de l'État à accroître son emprise sur la sphère privée des citoyens. Laurence Soulez/stock.Adobe.com

Toute crise, on le sait bien, joue un rôle d'impitoyable révélateur de ce que nous sommes, de miroir grossissant de nos tendances profondes et de nos contradictions. Depuis deux ans, nous sommes écartelés entre surpuissance technicienne et vulnérabilité foncière, confiance en la vie et crainte de la mort, aspiration à la liberté et exigence de responsabilité, ouverture au prochain et défiance envers autrui...

Il en va de même pour l'État. Tour à tour mère providentielle et monstre froid, monarchie républicaine et administration techno-sanitaire, l'État doit concilier l'inconciliable, en prenant toujours les moins mauvaises solutions : comment tenir ensemble la protection de la santé, le respect des libertés, et la bonne marche de l'économie ? L'actuelle crise sanitaire a révélé une tendance de l'État à accroître son emprise sur la sphère privée des citoyens : du confinement strict au passe sanitaire, de l'incitation au télétravail au passe vaccinal, peut-être un jour à la vaccination obligatoire contre le Covid. La pente est glissante, et la frontière s'avère poreuse entre l'État de droit et l'État autoritaire. Et inversement, face à ces empiètements progressifs, la pandémie a mis en exergue nos propres penchants à la servitude volontaire.

## ▪ **Dérives potentielles**

L'État a un devoir d'assurer la sécurité sanitaire de tous. Mais on sent bien combien cet argument est lourd de dérives potentielles. Jusqu'où peut-il aller, et jusqu'où le laissera-t-on aller ? Au nom de la santé généralisée, sommes-nous prêts à renoncer à d'autres biens précieux : liberté de mouvement, intégrité du corps, vie relationnelle, richesse culturelle ? L'enjeu du passe vaccinal me semble à présent se situer sur le plan du principe d'égalité de tous les citoyens, et donc sur celui du risque de discrimination.

Exclure une partie de la population de l'usage des trains ou des visites en Ehpad, ainsi que de l'exercice de certaines professions, lorsque le port du masque et les gestes barrières

suffiraient à assurer un minimum d'équité, n'est-ce pas une atteinte à ce principe fondamental d'un État de droit ? N'est-ce pas l'indice d'un affaissement de l'une des missions de l'État, au profit d'autres missions qu'il a choisi d'honorer de façon unilatérale ? Et dans ce cas, n'est-ce pas la nature même de l'État qui évolue, d'un régulateur soucieux d'endurer la tension entre liberté, sécurité et égalité, vers une technocratie autoritaire et discriminatoire ?

### ▪ **Intrusion de l'État dans la vie privée**

Je précise que, personnellement, j'ai fait le choix d'être vacciné, assez tôt et sans hésitation, que j'ai reçu la troisième dose dès que possible, et que je suis par conséquent solidaire de ceux qui ont fait le même choix. Mais je suis aussi solidaire de ceux qui, ayant fait un autre choix, subissent une discrimination. Si le passe vaccinal n'entravera nullement ma propre vie sociale, je ne peux passer outre, à l'instar du prêtre et du lévite de la parabole du bon Samaritain, lorsque je rencontre les victimes de décisions qui me semblent abusives.

Nous avons évidemment besoin de lois pour assurer l'ordre, la sécurité et la vie commune, mais il y a des limites à l'intrusion de l'État dans la vie privée. Nous ne sommes pas ici dans le « tout ou rien » : ni argumentation complotiste pour dénoncer la dictature mondiale du vaccin, ni confiance aveugle, sans aucun recul, dans l'évolution vertigineuse de la technoscience appliquée à la santé – ces deux positions opposées relevant d'ailleurs, comme en miroir, d'une certaine religiosité. Non, nous sommes dans la zone grise du politique, c'est-à-dire du compromis, mais il y a ici même des effets de seuil : le glissement du passe sanitaire au passe vaccinal en est un majeur.

### ▪ **Notre responsabilité**

Nous sommes donc invités, en tant que citoyens, et pour plusieurs d'entre nous, en tant que chrétiens, soucieux d'incarnation des valeurs de l'Évangile, à la plus grande vigilance critique. Le franchissement de certains seuils par le pouvoir politique doit nous alerter. Et ce n'est pas parce que de telles mises en question peuvent être récupérées et instrumentalisées par certaines idéologies troubles qu'elles doivent être placées sous le boisseau. Lorsque ce qui fait lien entre nous est mis à mal, lorsque les divisions déjà fortes au sein des familles depuis le début de la pandémie risquent de s'accroître encore, lorsque les discriminations se banalisent et se voient justifiées au plus haut niveau de l'État, notre responsabilité est de le dénoncer.

Rester en éveil face aux dérives actuelles, cela ne signifie pas seulement sortir de la soumission volontaire, mais d'abord et surtout manifester notre solidarité auprès des victimes de discriminations : garder le lien avec elles, éviter qu'elles ne s'enferment dans l'exclusion et l'auto-exclusion, leur montrer qu'elles ne sont pas seules. Vigilance critique à l'endroit du politique et sollicitude concrète à l'égard du prochain

**La Croix –**

Vendredi 14 janvier 2022